

# Compte rendu de la commission voirie

## Du 8 décembre 2016 à 13h30

Présents : André CHAPAT, Dominique DEHAENE, Gérard LOCATELLI, Gérard BERTINI, Lionel HERICHARD.

### **1 – Informations concernant la tournée voirie du 17 novembre 2016**

Seuls étaient présents lors de cette tournée André CHAPAT, Gérard LOCATELLI, et Lionel HERICHARD . André CHAPAT informe les membres absents des problèmes rencontrés sur notre voirie communale :

- goudronnage à envisager
- emplois partiels
- enrochements
- nids de poule
- curage de fossés
- signalisation

### **2 – Programme entretien voirie communautaire**

Il est ensuite examiné les propositions faites par le bureau Ingerop concernant les travaux de réfection , dans le cadre de l'enveloppe communautaire 2017 (78 250,00 €).

Une longue discussion s'engage notamment au niveau de la lente dégradation de nos voiries, sachant que le montant alloué est figé, alors qu'une réévaluation annuelle correspondant à l'évolution annuelle du coût des travaux serait plus juste.

Sont donc retenus pour 2017 :

- |   |                 |
|---|-----------------|
| - Les emplois manuels pour<br>TTC   | 10 845,77 €     |
| - Route du Plan : enrobé sur la partie haute<br>23 167,20 € TTC               |                 |
| - Rte de St Germain, entre la maison Christophe et la route du Grand Monge    | 13 069,20 € TTC |
| - Route de Chaponnay, entre la maison Rambaud et Chaponnay<br>TTC             | 24 062,00 €     |
| - Route de Villeneuve, 1 ralentisseur à proximité de la maison Drugeon<br>TTC | 4 148,16 €      |
| - Route de Mons, enrochements<br>TTC  | 3 413,16 €      |
-

	Soit un total de	78 704,49 €
TTC		
	Soit un dépassement de	455,49 €
TTC		

### **3 – Travaux sur chemins ruraux**

Ont été retenus par la commission, après visite sur le terrain,

	- Impasse du Muguet : busage et petit parking finition concassé	17 274,00 €
TTC		
	- Chemin de Grevillière – carrefour chemin des Balmes, enrobé	13 388,40 €
TTC		
	(retournement pour camion poubelle)	
	- Rue de la Noyerée : trottoir en enrobé	5 100,00 €
TTC		

### **4 – Autres demandes**

#### Miroirs :

- Les demandes concernant la route de la Lombardière et l'impasse du puits ne sont pas retenues, ainsi que celle de Mr PINET, rue des Allobroges (voisin de Mr Seigle).
- La demande concernant le lotissement Gabriel semble justifiée, bien qu'étant en zone 30 (sortie d'une courbe, fort trafic).

#### Panneaux :

- Limitation à 50 km/h Route du Grand Mongey. Accord en respectant les consignes de ViennAgglo.
- Panneaux Route de Fourgeon : ok
- Panneau en haut de la Route de la Lombardière signalant les numéros d'habitation à droite et à gauche : ok
- Glissière Route de la Lombardière (en bas de la maison Groléaz) : à faire chiffrer avant décision. Pourrait être inclus dans le programme voirie communautaire 2018.

### **5 – Réflexions de la commission**

Au sujet des ralentisseurs que la commission, bien que jugeant leur utilité ne souhaite pas voir se multiplier à l'infini, il sera envisagé, Route de Villeneuve, à proximité de la maison Pallone (voisin Jacques Maurice) de la pose de potelets plastique afin de donner une impression de

rétrécissement de chaussée. Si accord de ViennAgglo, cette solution, si elle est satisfaisante, serait moins onéreuse pour la collectivité. A voir.

Au sujet des miroirs, des règles précises d'implantation doivent être définies pour éviter la multiplication à l'infini des miroirs.

**Fin de la réunion à 17h15.**